

Je vais vous dire de quoi

Ludmila Bovet

Number 139, Fall 2005

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/51287ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Bovet, L. (2005). Je vais vous dire de quoi. *Québec français*, (139), 101–103.

Je vais vous dire de quoi

>>> LUDMILA BOVET

Pardon ? Plait-il ? Ah ! je comprends : je me demande de quoi il est question et vous allez me le dire. Non ? Alors, vous allez me dire de quoi vous avez besoin... ou de quoi est fait votre sandwich. Toujours pas... De quoi vous amusez-vous donc ? Il n'y a pas de quoi rire ! Il y a de quoi fouetter un chat. L'affaire est sérieuse, en effet, car ces quelques phrases présentent des contextes où *de quoi* assume des fonctions tout à fait distinctes.

Quoi est un pronom interrogatif qui s'emploie en parlant des choses – quoi faire ? quoi dire ? – et, le plus souvent, il est précédé d'une préposition qui se rattache à un verbe : à quoi pensez-vous ? (penser à quelque chose), dans quoi vous êtes-vous embarqué ?, vers quoi allons-nous ?, pour quoi vous battez-vous ?, en quoi croyez-vous ?, par quoi serez-vous convaincu ?, de quoi avez-vous peur ? Voilà pour l'interrogation directe.

Dans l'interrogation indirecte, la proposition subordonnée interrogative dépend d'une proposition principale comme *je me demande, je ne sais pas* : je me demande à quoi vous pensez, je ne sais pas vers quoi nous allons, etc.

Ainsi, dans la phrase du début : *je me demande de quoi il est question*, la proposition principale est *je me demande* et la

proposition subordonnée interrogative indirecte qui dépend de cette principale est : *de quoi il est question*. La phrase : *de quoi vous amusez-vous donc ?* est une interrogation directe parce que le pronom interrogatif se trouve au début, qu'il y a inversion du sujet et du verbe (cf. *que dites-vous ?*) et que la phrase se termine par un point d'interrogation.

Dans tous ces contextes, la présence de la préposition *de* devant le pronom *quoi* s'explique par la construction du verbe utilisé (*avoir besoin de, être fait de, s'amuser de*). Il en va autrement pour la phrase : *Il n'y a pas de quoi rire*. Ce n'est pas le même emploi que dans : *de quoi ris-tu ?* ou dans : *je ne sais pas de quoi tu ris* (*rire de quelque chose*). La phrase signifie « il n'y a pas matière à rire », « il n'y a pas sujet de rire », « il n'y a rien qui permette de rire ».

Quoi est ici un pronom relatif régi par une préposition. Dans cette fonction, il peut avoir différentes sortes d'antécédents. Tous ces cas sont consignés dans les dictionnaires, notamment dans le *Grand Robert*, édition de 2001, avec des exemples éclairants. Mais dans la phrase qui nous occupe, *il n'y a pas de quoi rire*, on remarque que l'antécédent de *quoi* n'est pas exprimé. Il s'agit d'un cas bien particulier : *de quoi* suivi d'un infinitif et précédé de *il y a*.

De quoi remplit ici à la fois le rôle d'antécédent et de pronom relatif, puisqu'il équivaut à (il n'y a pas de) *raison suffisante qui autorise à (rire)*¹. C'est la même construction dans *il n'y a pas de quoi fouetter un chat* et dans la tournure elliptique *il n'y a pas de quoi*², formule de politesse en réponse à des remerciements (la phrase complète étant *il n'y a pas de quoi me remercier*). On s'aperçoit qu'on peut utiliser cette construction dans toutes sortes de phrases et pas seulement avec *il n'y a pas*. Quelques exemples : je cherche de quoi réparer ce dégât ; une gaffe pareille, voilà de quoi alimenter les mauvaises langues ; il y a de quoi souper pour quatre. Selon le contexte, *de quoi* peut signifier « ce qui est nécessaire » ou « ce qui est suffisant ».

Avoir de quoi manger, se loger, se vêtir, en un mot avoir de quoi vivre est une nécessité première. C'est tellement évident qu'on peut se passer du deuxième verbe. On aboutit à la tournure elliptique *avoir de quoi*, qui signifie à l'origine « avoir le nécessaire (pour vivre) » : j'ai encore de quoi. Voici un joli exemple tiré de *Histoire de la Nouvelle-France*, de Marc Lescarbot (1609, chap. XX) : « Nos Sauvages n'ont point toutes les qualités requises à la perfection de cette vertu [la volonté]. Car pour les viandes il faut confesser leur

intempérance quand ils ont dequoy, & mangent perpétuellement iusque à se lever la nuit pour faire Tabagie [= festin] ». Finalement, *avoir de quoi* a, selon les contextes, le sens spécialisé de « avoir les moyens, être assez riche », bref « avoir du bien, de l'argent », sens ancien puisqu'attesté dès le milieu du XIII^e siècle (1260, selon TLF). Cette tournure appartenait au bon langage encore à la fin du XVII^e, étant consignée dans la première édition du *Dictionnaire de l'Académie* (1694) : « On dit absolument qu'Un homme a de quoy, a bien de quoy, pour dire qu'il a beaucoup de bien, beaucoup de commoditez ». Un siècle plus tard, Féraud précise : « *Avoir de quoi*, c'est être riche. Il n'est que du style familier³ ». La tournure est marquée comme *populaire* dans tous les dictionnaires du XIX^e siècle depuis la sixième édition de celui de l'Académie en 1835 et elle figure dans les dictionnaires actuels avec la mention *familier*.

On voit bien que *de quoi*, soit au sens de « raison suffisante » (exemple : je suis fatigué et il y a de quoi !), soit au sens de « ce qu'il faut », « ce qui est nécessaire », peut s'utiliser seul. Devenu indépendant, il peut vivre sa propre histoire. Voilà qui va finalement nous permettre de comprendre la phrase du titre.

Mon petit de quoy

Selon les contextes, *de quoi* fonctionne comme un substantif. Dans ce vers de Corneille : « Cléopâtre a de quoi vous mettre tous en poudre » (*Pompée* II, 2, cité dans Littré), on comprend qu'elle a le *moyen de*.

Dès le XV^e siècle au moins, on trouve dans les textes *de quoi* précédé de l'article *le* et souvent écrit en un mot : *dequoy*. « C'est moy qui te produis le moyen, le dequoy » : « Ils voyent que rien ne rend les hommes subjects à sa cruauté [du tyran], que les biens ; qu'il n'y a aucun crime envers luy digne de mort, que le de quoy, qu'il n'ayme que les richesses⁴ ».

Il y a ceux qui ont bien de quoi, ceux qui ont le mieux de quoi, ceux qui ont de quoi moyennement, ceux qui sont sans de quoi, ceux qui ont eu de quoi et n'ont plus rien... et la jeune fille dépourvue de dot : *Vierge qui n'ha dequoy pour estre mariée* (*Dictionnaire françois-latin* de Robert Estienne, 1549). D'autres prennent le *dequoy* des uns pour le distribuer aux autres : « Il destroussoit ceux qu'il rencontroit : dis-



tribuoit toutesfois son pillage à ceux qui n'avoient dequoy⁵ ». Les auteurs du XVI^e siècle (Rabelais, Ronsard, du Bellay, Amyot, La Boétie, d'Aubigné, etc.) utilisent allègrement ce pratique *dequoy* comme équivalent de « argent », « bien », « fortune ». Et au XVII^e siècle, dans une lettre adressée à Colbert, ministre de Louis XIV, un certain M. Chénier, ingénieur des mines, se plaint : « L'on ne m'a pas donné depuis trois années la moitié de ce qu'il m'a fallu pour subsister, et j'ai consommé mon petit de quoi » (20 novembre 1668, cité dans Littré).

Au XVII^e siècle, les dictionnaires de Cotgrave (1611) et de Furetière (1690) séparent *quoy* et *dequoy* dans des entrées différentes⁶. Dans Cotgrave, sous *dequoy*, le mot est clairement identifié comme un substantif masculin : « Dequoy : m. (Substantively) stuffe, substance, wherewithall » (*the wherewithall* signifie « les moyens, les ressources nécessaires »). Dans Furetière, *dequoy* est un adverbe qui signifie « de quelle chose » (*Dequoy s'agit-il ?*). Antoine Oudin, dans ses *Curiositez françoises* (1640), classe aussi *dequoy* sous la lettre *d*. Le *Dictionnaire de l'Académie*, dans sa première édition, adopte des critères de classement obscurs (pour nous) qui ne sont pas strictement alphabétiques (les mots sont regroupés en familles étymologiques), et il faut chercher *quoy* sous *que* qui vient après *qui*. Et à l'entrée *quoy* se trouve une sous-entrée *de quoy*, dont on dit : « sert aussi à marquer la matière, le moyen, le sujet » (avec des exemples).

Le de quoi québécois

Il faut bien se rendre à l'évidence : les textes dépouillés par les auteurs des dictionnaires ne nous fournissent pas d'exemple du genre *je vais vous dire de quoi*, dans lequel *de quoi* signifie clairement « une chose » ou « quelque chose ». Cet emploi est très pro-

ductif en français du Québec et il se rencontre dans toutes sortes de combinaisons.

On pense à *de quoi*, on rêve à *de quoi* ; il arrive de *quoi*, il manque de *quoi* ; on dit bien de *quoi*, on voit bien de *quoi*.

Ce *de quoi* peut être déterminé par un adjectif ou une proposition relative : *de quoi de beau*, *de quoi de vrai*, *de quoi de bien* ou *de mal* ; *de quoi qui va durer*, *de quoi qui a de l'allure*, *de quoi qui vous plaira*, *de quoi qui va pas*.

« Pour la justice, il n'y a pas de prix. Je vais vous dire de quoi [...] s'il fallait qu'à chaque fois qu'on entame une poursuite contre quelqu'un, on dit : bien là, il faut calculer tout ça [...] » (le *Téléjournal / le Point*, entrevue de Jean Lapierre, 11 mars 2005). « [...] on a fait de quoi qui nous permet de chanter toutes nos *tounes* durant la soirée, puis ça va vraiment bien » (*L'Acadie Nouvelle*, 28 mai 2005, p. 3).

« Si tu veux faire une petite révolte, tu n'as qu'à crier "mégaporcherie"! Puis tu vas avoir un tas de personnes qui vont te supporter. Pour avoir une partie de la population qui les supporte, il faut qu'ils disent de quoi qui n'est pas vrai ». (« Les producteurs d'huîtres se défendent d'être des pollueurs », dans *L'Acadie Nouvelle*, 11 mars 2005, p. 3.)

Ça me fait de quoi

Le degré d'autonomie de *de quoi* varie selon les contextes. « Il a passé son chemin, tête baissée. [...] On a beau ne rien avoir à se reprocher, on se demande ce qu'on lui a fait. Comme on n'est pas parfait, on peut toujours finir par trouver de quoi » (Réjean Ducharme, *Va savoir*, 1994, p. 103-104). Ce *de quoi* se rapporte à *se reprocher* : *trouver de quoi à se reprocher*. « J'ai voulu faire de quoi pour secourir la dame », dit le témoin d'une agression. « Ça ne peut plus durer : il faut faire de quoi ». La tournure *faire de quoi* équivaut ici à *agir, intervenir*.

Pour la tournure impersonnelle *ça fait de quoi*, souvent utilisée avec un pronom (*me, lui, nous*, etc.), les équivalents peuvent être *ça fait de la peine, ça choque, ça impressionne*. « Ça m'a fait de quoi, en recevant le prix, de réaliser que c'était mon dernier match en saison régulière » (*La Tribune*, Sherbrooke, 21 mars 2005, p. C-3).

Dans d'autres cas, *quelque chose* est le seul équivalent possible : Si vous pensez que la raison sert à de quoi en ces moments-là ! » (A. Maillet, *Pélagie-la-Charrette*, p. 126).

Enfin, il est intéressant de comparer des énoncés comme *avoir de quoi manger, avoir de quoi lire, avoir de quoi payer*, etc., où le sens est « avoir ce qu'il faut, avoir le nécessaire pour » avec *avoir de quoi à manger, avoir de quoi à lire, avoir de quoi à payer*, où le sens est « avoir quelque chose à ». Il y a nuance, si ténue soit-elle. On peut continuer et distinguer entre *j'ai de quoi à réparer* et *j'ai de quoi réparer ce dégât* ; *j'ai de quoi à préparer* et *j'ai de quoi préparer une ratatouille*. Certains verbes s'y prêtent, d'autres pas...

De quoi d'intéressant

Puisque les dictionnaires n'ont pas consigné ce *de quoi* au sens de « quelque chose », il faut essayer de le trouver dans les glossaires patois des régions de France. C'est de quoi de bien compliqué ! D'abord parce que cet emploi, si on n'y regarde pas de près, se fond dans la masse des autres *de quoi* et peut échapper aux auteurs de glossaires. Ensuite parce que les glossaires patois recueillent les mots selon leur prononciation et que les entrées sont souvent en écriture phonétique.

Heureusement, bon nombre de ces glossaires parus au XIX^e siècle et au début du XX^e siècle ont été dépouillés pour l'élaboration du *Dictionnaire étymologique de la langue française* de W. von Wartburg⁷. Parmi les différents emplois de *de quoi* qui sont répertoriés dans l'article *quid* (étymon latin) figure le sens de « quelque chose », bien représenté dans différentes régions de Normandie et du Maine. On peut ainsi consulter les ouvrages, lorsqu'ils sont accessibles, en sachant où chercher ! Par exemple dans *Le parler populaire dans la commune de Thaon (Calvados)*⁸, c'est sous la lettre *k*: *key (d)*, traduit et défini par « de quoi, quelque chose ». Dans le *Glossaire des parlers du Bas-Maine (département de la Mayenne)*⁹, il faut regarder à *d*: *doedkà*, quelque chose ; suit un exemple en écri-

ture phonétique dont le décodage aboutit à : *viens donc que j'te die de d'quoi*. On voit bien ici que *dequoi* est soudé en un seul mot et qu'on sent le besoin de le faire précéder par un *de*. (On trouve aussi *avoir de dequoi* et *avoir du dequoi* et même *son du dequoi* au sens de « sa fortune » dans les régions du Centre et de l'Ouest de la France¹⁰.)

Dans cet article du FEW ne figurent pas les données de *Le langage normand au début du XX^e siècle* et de *Glossaire étymologique et historique des patois et des parlers de l'Anjou* (1908)¹¹ ; dans ces ouvrages, on ne trouve rien d'intéressant au mot *quoi*. Il faut regarder à *quei* dans le premier : « De Quei ou de Qué, quelque chose, peu de chose, un rien [...] Ça n'fait pas bi [= bien] d'qué, ça ne dérange pas beaucoup, pas pour en parler ». Plus loin : « [...] j'vas vous dire de quei : entrée en matière, comme : dites donc, savez-vous, écoutez-moi ». Et encore : « tu vas vais [= voir] d'quei ». Dans le second ouvrage, sous *qué*, se trouve une donnée utile : *faire de qué*, défini par « impressionner péniblement », avec cet exemple : *Ça m'a ben fait de qué d'apprendre qu'il était mort*. Le latin *quid* avait donné *quei* en ancien français et cette forme s'est maintenue, avec des variantes, dans certains dialectes. Enfin, en Normandie, on peut dire de quelqu'un : « c'est un pas grand de quei », c'est-à-dire un pas grand chose (relevé dans FEW).

Enfin, un récent dictionnaire de régionalismes de l'Ouest¹² relève de *quoi de + adj. masc. sing.* au sens de « quelque chose de », avec ces exemples : *c'est de quoi de pas sérieux* ; *c'est pas de quoi de fameux*. Les attestations proviennent de la Vendée et de la Vienne, départements de l'ancienne province du Poitou, et de la Charente-Maritime, où se situaient l'Aunis et une partie de la Saintonge.

Le *de quoi* québécois se trouve ainsi solidement légitimé par son appartenance originelle à un vaste territoire couvrant les régions du Nord-Ouest et de l'Ouest de la France et qui passe par les anciennes provinces de Normandie, du Maine, de l'Anjou, du Poitou et de la Saintonge.

Voilà bien de quoi !

C'est ce qu'on disait autrefois pour faire comprendre que « le sujet dont on parle n'est de nulle considération » et que « il n'y a pas tant de quoi s'esbahir ». Il reste que ce

petit *de quoi* qui n'a l'air de rien se fait remarquer, tantôt interrogatif, tantôt relatif, tantôt substantif. Tantôt divisé, tantôt d'un seul bloc, il hésite entre son appartenance à la grande famille contraignante de la syntaxe et l'indépendance relative du lexique, et il affiche son caractère distinct.

Notes

- 1 Il y a *de quoi* au sens de « il y a une bonne raison pour cela », faisant allusion à ce qui vient d'être dit ou à la situation, est attesté depuis environ 1165 (voir *Trésor de la langue française, Dictionnaire de la langue du XIX^e et du XX^e siècle (1789-1960)*, Paris, 1971-1994, 16 vol.) L'expression *il n'y a pas de quoi fouetter un chat* date du XVII^e siècle, selon le *Dictionnaire des expressions et locutions figurées* par Alain Rey et Sophie Chantreau, Paris, les Usuels du Robert, 1979.
- 2 Tout à fait correcte dans la 1^{re} édition du *Dictionnaire de l'Académie* (1694), cette formule est considérée comme familière dans la 7^e édition (1878), puis redevient correcte. Dans son *Dictionnaire du bas-langage* (1808), D'Hautel la considère comme une « manière triviale de refuser les remerciements de quelqu'un ».
- 3 Abbé Féraud, *Dictionnaire critique de la langue française*, Marseille, Jean Mossy Père et fils, 1787-1788, 3 vol. Réédition : Niemeyer Verlag, 1994.
- 4 À l'article *dequoy* pour le premier exemple et à l'article *quoy* pour le deuxième dans F. Godefroy, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle*, Paris, 1880-1895, 8 vol.
- 5 Dans E. Huguet, *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle*, Paris, 1925-1967, 7 vol.
- 6 Randle Cotgrave, *A Dictionarie of the French and English Tongues*, London, 1611. Réédition : Georg Olms Verlag, 1970. Antoine Furetière, *Dictionnaire universel*, La Haye-Rotterdam, 1690, 3 vol. Réédition : Slatkine Reprints, 1970.
- 7 Walther von Wartburg, *Französisches Etymologisches Wörterbuch*, depuis 1922.
- 8 De Ch. Guerlin de Guer, Paris, Librairie Émile Bouillon éditeur, 1901.
- 9 De Georges Dottin, Paris, H. Welter éd., 1899. Réédition : Slatkine Reprints, 1978.
- 10 Voir FEW *quid*, vol 22, p. 1467-1468. Il s'agit d'un phénomène d'agglutination, comme lorsqu'on dit *le lévrier* (pour *l'évier*) ou *ma matante*.
- 11 Le premier ouvrage est de R. G. de Beaucoudrey, Paris, Librairie Alphonse Picard et fils, sans date. Le second, de A.-J. Verrier et R. Onillon, Angers, 1908, 2 vol., réédition : Slatkine Reprints, 1970, en 1 vol.
- 12 Pierre Rézeau, *Dictionnaire des régionalismes de l'Ouest, entre Loire et Gironde*, Les Sabies d'Olonne, Le Cercle d'or, 1984.